



## **Procès-verbal de la séance du Conseil général** **du 7 décembre 2020 à 20h00**

### **Ordre du jour :**

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 28.09.2020
3. Budget 2021
4. Informations du Conseil communal
5. Divers

### **Appel**

#### **Tous les membres sont présents**

**CG :** David Grange, Sophie Farine-Brunner, Romane Haldimann, Emilie Känel, Aline Theurillat, Jérôme Galli, Raphaël Maradan, Emily Faivre, Nicole Künzi, Steeve Droz, Fabio Lebre, Manesh Robert-Nicoud et Nathanaël Girelli.

**CC :** Céline Galli, Michel Boucard, Eddy Jeanneret, Sébastien Verbeck

Séverine Dick-Boucard et Mégane Verdon (PV)

David ouvre la séance en souhaitant à chacun la bienvenue.

### **Procès-verbal de la séance du 28.09.2020**

David nous fait part d'une modification que Jérôme aimerait apporter à son commentaire concernant les feux de cheminées du village mentionnés à la page 4. Il faut préciser que le ramoneur du village n'était pas joignable.

Le procès-verbal est accepté à onze voix et une abstention.

### **Budget 2021**

David nous lit le rapport de la Commission financière qui a eu lieu le 30 novembre dernier et donne ensuite la parole aux membres du CG pour des questions et/ou remarques.

**Délai de réalisation des travaux et coût de la mise aux normes LHand des arrêts de bus.** Le projet a dû être reporté en 2022 selon les instructions du Service des communes. Le délai pour la mise en conformité des deux arrêts concernés est 2024. Les travaux se montent à Fr. 20'000.- par arrêt. Une subvention de l'Etat pourrait nous être octroyée à une hauteur de 10 à 15%. Cependant, l'Etat a prévu un crédit global pour toutes les communes et les premiers arrivés seront les premiers servis.

**Augmentation du prix par élève pour le cycle 3 d'environ Fr. 1'000.-.** David explique que le prix global de ce que coûte le cycle en entier au niveau du cercle scolaire est divisé par le nombre d'élèves. Pour l'exercice 2021, le cercle scolaire a moins d'élèves pour le cycle 3 ce qui explique cette augmentation.

**Diminution du revenu de la location du collège facturé au cercle scolaire.** Séverine indique que nous avons une classe en moins dans notre collège, de ce fait nous ne pouvons pas demander la location totale. Le CC a essayé de négocier le montant en argumentant que le collège ne pouvait pas être loué pour d'autres activités. Le cercle scolaire a expliqué que la différence serait répercutée sur le prix par élève si nous facturons la globalité de la location.

**Différence du coût de scolarisation entre le Brévine et notre collège.** Le CC explique que chaque collège facture ce que coûte son collège. Le collège de la Brévine coûte moins cher puisqu'il n'y a qu'une classe. Il y a également un vase communiquant entre le nombre d'élèves et la location du bâtiment.

**Diminution des charges de personnel administratif.** Le CC indique qu'effectivement il était prévu un taux de 130% pour le bureau communal. Mégane ne pouvant pas travailler au-delà de 40% et Séverine 65% cela

fait à un taux total de 105%. Au vu du budget, les charges sont laissées comme elles sont présentées pour 2021 et le point sera fait dans une année pour voir si une augmentation est nécessaire ou non. Sébastien profite de ce point pour présenter Mégane au CG. Séverine indique également que nous avons rattrapé le retard accumulé et que nous sommes à jour.

**Lieu de scolarisation des enfants à la rentrée août 2021.** Le CC n'a pas d'information à ce sujet, il précise également que le budget est une photographie de la situation actuelle.

**Revenu de Fr. 1'200.- pour loyer appartement collège.** David précise qu'il s'agit du local loué par la jeunesse.

**Changement de la vanne de la chaudière du chauffage à distance.** Le CC indique que la chaudière a une durée de vie très limitée et qu'elle est souvent en surcharge à cause de la gestion électronique. Le système électronique et le système propre à la chaudière ne sont pas synchronisés, les informations du système électronique ne sont pas données correctement à la chaudière. Si nous arrivons à réguler la chaudière de manière correcte, nous pourrions lui faire gagner 7 à 10 ans de fonctionnement supplémentaire. La solution de changer la vanne s'est révélée être la plus adéquate au vu de la situation.

**Transports des enfants de La Châtagne avec notre petit bus.** Le CC indique qu'une discussion est en cours avec la Commune de la Brévine pour trouver un arrangement financier entre ce qu'on leur doit et ce qu'ils nous doivent.

**Salaires du transporteur d'enfant d'une somme de Fr. 23'000.- mentionné dans les commentaires page 41.** Séverine indique qu'il s'agit d'une erreur et qu'il faut enlever un zéro, le montant est de Fr. 2'300.- au budget.

**Mise en place du nouveau site internet.** Séverine informe que le nouveau site provisoire fourni par le SIEN devrait être actif début janvier 2021 en attendant le site définitif. Notre site actuel est totalement obsolète et la mise à jour prend du temps et de l'énergie. Nicole propose de ne pas travailler avec le SIEN car ce travail serait idéal pour un étudiant en informatique. Le CC informe que nous sommes déjà passés par un indépendant pour notre site actuel, au début le travail était facile, mais au fur et à mesure des années les prestations se sont détériorées jusqu'à arriver dans la situation où nous nous retrouvons actuellement avec un outil impossible à utiliser. Steeve précise que de faire réaliser un site internet à un étudiant ne nous garantira pas la même sécurité de nos données et que Fr. 6'000.- pour un site de cette qualité-là est plus que correct. Sébastien précise également que le coût pourrait diminuer si le nombre de communes à utiliser le site du SIEN augmente et permettra d'homogénéiser les informations.

**Commentaire du rapport concernant les chiffres de la sécurité sociale, page 43.** Séverine précise qu'effectivement il y a une petite erreur sur la position du séparateur de milliers.

**Formule de calcul du degré d'autofinancement, page 12.** Il est précisé qu'on ne peut pas diviser le degré d'autofinancement par 0.

**Votation du crédit d'investissement du PAL.** Séverine indique que ce crédit doit être voté dans une prochaine séance. Le crédit global est de Fr. 96'000.-. La somme de Fr. 28'750.- sera nécessaire pour 2021.

La parole n'étant plus demandée, David procède à la lecture de l'arrêté.

Le budget est accepté à l'unanimité. Le CG remercie le CC et les administratrices pour le travail réalisé.

---

## Information du Conseil communal

---

David passe la parole aux membres du CC.

Céline indique qu'à la suite d'une rencontre avec les CC en charge de l'instruction publique de La Brévine et du Cerneux-Pequignot et de deux personnes déléguées pour le maintien de l'école à La Chaux-du-Milieu le 16 novembre dernier, il a été décidé de créer une Commission intercommunale de la vallée pour les écoles. Le CG demande un résumé sur le procès-verbal qui a été établi par la suite. Nicole fait donc un petit rapport oral du contenu de cette séance et indique que le pv de cette séance peut être transmis si besoin.

Eddy indique que le sapin de Noël sera posé jeudi à 15h30, il invite les membres volontaires à venir donner un coup de main.

Michel indique qu'avant la séance, la Commission d'urbanisme s'est réunie pour étudier la demande de permis de construire pour la construction d'une villa à la Lisière pour la famille Rosat. La Commission d'urbanisme a préavisé favorablement ce projet.

Michel informe de plusieurs changements qui vont avoir lieu au niveau des locataires de la Forge 112.

Le CC n'a pas d'informations supplémentaires à fournir au CG nous passons au point des divers.

## **Divers**

---

La parole n'étant pas demandée, David Grange indique qu'Aline Theurillat et lui-même participent à leur dernière séance de CG. Il exprime sa gratitude et toute sa confiance pour les membres qui poursuivent leur mandat et remercie tous les membres du CG, du CC et les employées d'administration. Il souhaite à tout le monde une prochaine législature paisible et plaisante et espère qu'ils feront beaucoup de bien à la Commune et que chacun pourra s'épanouir avec les nouvelles responsabilités qui leur sera octroyées.

Le CG remercie également David pour son travail effectué durant ces dernières années.

La séance est levée à 21h10.

### **ADMINISTRATION COMMUNALE**

La collaboratrice administrative  
Mégane Verdon

### **AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL**

Le Président	Le Secrétaire
David Grange	Emilie Känel